

Association Le Vivant et la Ville 6 avenue de Paris - CS 10922 78009 Versailles Cedex Tel. 01 39 55 61 13

Versailles, le 7 février 2017,

OBJET: Adhésion association Le Vivant et la Ville - Année 2017

Le montant de la cotisation a été fixé au cours de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2015. Ce dernier est établi en fonction du nombre de salariés de votre entreprise.

Vous trouverez la grille ci dessous.

Nb de	Montant €	Montant €	Montant €
salariés	HT	TVA 20%	TTC
TPE < 10	374,00	74,80	448,80
11< PME <250	594,00	118,80	712,80
ETI et groupe > 250	924,00	184,80	1 108,80
Assoc. Et public	594,00	118,80	712,80

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Abdelkader BENSAOUD Trésorier de l'association le Vivant et la Ville